



Du menhir ... au château

www.malves-minervois.org

**Mairie de Malves
en Minervois**

**1 avenue
d'Occitanie**

**Tél
0468771243**

**Fax
0468771489**

**Horaires
d'ouverture**

**Lundi, Mardi et
Jeudi :
MATIN: 11h - 12h
APRES-MIDI: 17h -
18h**

**Mercredi :
MATIN: 11h - 12h**

**Vendredi :
MATIN: 11h - 12h
APRES-MIDI: 16h -
17h**

Le Mot du Maire

En ce début 2017 il me semble important de retracer les points importants de la gestion communale de l'année écoulée.

Afin de préserver le patrimoine de notre commune, des travaux ont été réalisés dans le château :

- consolidation des plafonds peints de la salle de la cheminée
- rénovation du hall ainsi que l'escalier du rez-de-chaussée au 1er étage

Dans les anciennes écoles, plusieurs salles ont été rénovées. Elles sont maintenant à la disposition des associations et sont également utilisées pour les activités périscolaires.

La bibliothèque a été déménagée dans les locaux de l'ancienne Mairie qui ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs des travaux de voirie ont été engagés et notre réseau de distribution d'électricité a fait l'objet d'opérations de renforcement.

Concernant le Plan Local d'Urbanisme nous avons intégré les préconisations de l'État:

- limiter la consommation de nouvel espace,
- évaluer l'implantation de nouveaux logements sur les zones déjà constructibles,

Ce document prévoit la possibilité d'aménager la deuxième partie du Parc du Château acquise par la commune en 2015 (et non la partie du Parc actuellement accessible). Ceci a suscité l'émoi chez certains d'entre vous.

Il convient d'apporter ici les précisions suivantes :

- la Mairie a été dans l'obligation d'acquérir ce terrain,
- le Conseil Municipal n'a jamais eu l'intention de vendre ce terrain à un promoteur privé et de le transformer en un lotissement.
- le souhait unanime du conseil municipal est de réaliser une opération limitée de logements en direction des personnes âgées, qui permettrait par ailleurs d'atténuer les charges financières suite à l'achat de ce terrain.

Le Conseil Municipal s'engage à informer au préalable la population de tout projet qui viendrait à se concrétiser.

Pour 2017 les travaux prévus sont :

- la rénovation du foyer,
- l'adaptation des locaux de l'Agence Postale Communale aux normes d'accessibilité,
- l'amélioration de la protection Incendie.

Par ailleurs le projet de Parc photovoltaïque est relancé sur le site de l'ancienne décharge (route de Laure).

**Mairie de Malves en
Minervois**

**1 avenue
d'Occitanie**

**Tél
0468771243**

**Fax
0468771489**

**Horaires
d'ouverture**

**Lundi, Mardi et
Jeudi :
MATIN: 11h - 12h
APRES-MIDI: 17h -
18h**

**Mercredi :
MATIN: 11h - 12h**

**Vendredi :
MATIN: 11h - 12h
APRES-MIDI: 16h -
17h**

**N°55
Janvier 2017**

Les effectifs importants de l'école nous conduisent à réfléchir à une solution plus stabilisée. Un partenariat financier avec les deux communes de Bagnoles et Villarzel est étudié, il viserait à l'agrandissement de l'école et de la cantine.

Outre ces réalisations et ces projets, il est important de souligner le rôle essentiel des différentes associations qui favorisent le lien social et la solidarité. Je remercie tous les bénévoles qui consacrent de leur temps à faire vivre la commune.

L'année 2017 sera importante pour notre pays, j'espère que la situation des personnes en situation de fragilité s'améliorera et que la menace du terrorisme se fera moins présente.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons à tous une bonne année 2017 :
Santé, Réussite, Prospérité pour vous et pour vos proches.

Recensement de la population 2017

Le recensement de la Population débutera le **19 janvier** pour se terminer le **18 février 2017**.

Cette opération est réalisée tous les 5 ans et permet de comptabiliser la population et ainsi appréhender ses caractéristiques, afin d'évaluer les besoins et les perspectives futures en terme d'infrastructures. Notre commune étant divisée en deux secteurs, deux agents recenseurs ont été désignés: Mesdames Gisèle Gallo et Karine Santacatterina.

Ces personnes délivreront à chaque foyer un imprimé à leur restituer complété. Cette année il sera possible, pour ceux qui le souhaiteront, de se recenser par internet. A cet effet un code d'accès sera communiqué. Merci de réserver à ces personnes le meilleur accueil.

Elections à venir

Les élections Présidentielles auront lieu les 23 avril et 7 mai 2017.
Les élections Législatives auront lieu les 11 et 18 Juin 2017.

Incivilités

Lors de la fête Halloween, des adolescents ont endommagé les façades d'une maison du lotissement Alaric-Pyrénées, il est demandé aux parents de sensibiliser les enfants au respect des biens d'autrui.

DEMENAGEMENT DU BUREAU DE VOTE

À compter du 1er janvier 2017, le bureau de vote sera désormais situé dans **les locaux de la mairie au 1 avenue d'Occitanie.**



Du menhir ... au château

www.malves-minervois.org

Tirage : 400 exemplaires

Directeur de publication: Jean-Jacques Ruiz

Conception Réalisation Impression: Mairie de Malves en Minervois